



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme et au titre de l'article L141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 13 mai 2023

Début du C.A. 16 heures

Membres présent(e)s : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD, Christine BLANCHARD, Philippe CAZAL, Dominique CLEMENT, Christian CREPEAU, Jean-Louis ESCUDIER, Christine ROQUES, Françoise RECAMIER, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA, Lucette ZELLER.

IMPORTANT : La modification des statuts concernant le nombre d'administrateurs a été adoptée à l'unanimité lors de l'AGE du 13/05/23

« *ARTICLE 9 : L'association est administrée par un Conseil d'Administration constitué 9 à 20 membres, élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale Ordinaire et choisis en son sein. Le renouvellement a lieu chaque année par tiers....* »

1/ La composition du CA après le vote de l'AG :

- Les membres du C.A pour 2022/2023 sont : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD, Christine BLANCHARD, Philippe CAZAL, Dominique CLEMENT, Christian CREPEAU, Jean-Louis ESCUDIER, Françoise RECAMIER, Christine ROQUES, Catherine VERGER-VIALA, Jean-Luc THIBAUT, Lucette ZELLER.
- Le C.A. se compose donc de 13 membres, et peut accueillir jusqu'à 20 membres.

2/ Elections du Bureau d'ECCLA du 13/05/23 :

- En l'absence d'autre candidat, sont élu(e)s à l'unanimité des présent(e)s :
 - Présidente : Maryse ARDITI.
 - Secrétaire : Christine ROQUES.
 - Trésorier : Christian CREPEAU.

3/ CR du CA du 18/03/2023

Le CR du C.A. du 18/03/23 est adopté à l'unanimité.

Le prochain CA d'ECCLA aura lieu le samedi 19/09/2023

Merci de bien vouloir noter cette date dans vos agendas

Narbonne, le 01/06/2023

La Secrétaire d'ECCLA, Christine Roques